

Le Franklinois

BULLETIN MUNICIPAL - VOLUME 6, NUMÉRO 3 - JUIN 2024



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN
1670, route 202, Franklin
(Québec) J0S 1E0
450 827-2538
info@municipalitedefranklin.ca
www.municipalitedefranklin.ca

- 2 MOT DU MAIRE**
- 6 FÊTE DU CANADA**
- 7 FÊTE NATIONALE**

Travaux, adoption de règlements et plaisir en vue!

Bonjour!

Les mois de juin et juillet sont toujours accueillis avec un grand enthousiasme puisque ça signifie que la chaleur estivale s'installe et que les événements festifs se mettent en place. D'ailleurs, en plus de la Fête nationale le 23 juin au Parc Antoine-Labelle, nous célébrerons pour une première fois la Fête du Canada le 30 juin aux vergers Blair! Participez en grand nombre! De plus, notre programmation dynamique d'activités et d'événements ne demande que votre présence, que ce soit le soccer, le dek hockey, le cinéma en plein air, le piano public ainsi que toutes les infrastructures sportives et sociales (jeux au sol, etc.) du parc Antoine-Labelle.

Lorsque nous avons été élus, nous voulions mettre de l'ordre dans les règlements municipaux. Nous travaillons présentement sur plusieurs règlements, notamment celui du zonage du noyau villageois de Saint-Antoine-Abbé ainsi que celui des remblais. Le règlement de zonage du noyau villageois devait être mis à jour, ce qui n'a pas été fait pendant plusieurs décennies. L'objectif dans ce cas-ci est d'assurer une qualité de vie agréable pour les citoyens de Saint-Antoine-Abbé en permettant uniquement l'installation de bâtiments avantageux pour la communauté. Quant au règlement de remblai, nous avons réduit la durée de permis à 1 mois seulement, en plus d'imposer une surveillance de chantier pour les travaux de plus grande envergure, tel que cela nous a été soumis par des citoyens.

La période estivale est également propice à l'avancement de travaux. Tout d'abord, nous poursuivons le travail de remise en état du réseau routier en nous attaquant à quelques rues au courant de l'été, toujours en respectant notre budget. De plus, des travaux auront lieu à la maison municipale sur la route 202, voisine du bureau de Postes Canada. En effet, nous possédons des espaces qui ont été laissés à l'abandon pendant de nombreuses années. Nous avons obtenu une subvention qui nous permettra de remettre ces lieux en état afin d'en faire des espaces de bureau communautaire pour les organismes locaux et régionaux œuvrant sur notre territoire. Enfin, dès que nous obtiendrons une approbation du ministère de l'environnement, nous pourrons débiter les travaux de mise en place de l'écocentre, pour lequel nous avons également reçu une subvention.

Au plaisir de vous retrouver lors des activités et événements de l'été 2024!



Yves Métras
Maire de Franklin



ACTUALITÉS MUNICIPALES



Horaire de l'hôtel de ville

Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi, de 8 h à 12 h

Fermeture des bureaux municipaux

En raison de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada, l'hôtel de ville sera fermé les 24 juin et 1^{er} juillet 2024.

Toute l'équipe municipale tient à vous souhaiter à toutes et à tous de belles célébrations!

Soyez prudents!

Séances du conseil 2024

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au Centre récréatif, 2555, rue du Parc, à 19 h 30.

- **Lundi 3 juin**
- **Mardi 2 juillet**
- **Lundi 5 août**

Portrait d'employé | Khadime

Nous avons récemment procédé à l'embauche d'un technicien comptable, afin de combler un poste vacant au sein de notre équipe. Monsieur Khadime Niang possède plus de dix (10) années d'expérience dans le domaine de la finance corporative, de la gestion et de la comptabilité. Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, avec une solide expertise en analyse financière et en comptabilité. Ses tâches principales sont d'effectuer la conciliation bancaire mensuelle, l'entrée de factures, la préparation et l'envoi des paiements aux fournisseurs de même que le support donné à la direction générale pour le travail et le suivi budgétaire.

Au niveau académique, monsieur Niang a également complété une maîtrise en plus d'avoir complété son baccalauréat. Au niveau professionnel, monsieur Niang a évolué notamment comme technicien comptable au sein de plusieurs entreprises de la région du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry, et ce, depuis 2014. Au niveau personnel, monsieur Niang est un passionné de lecture, de sports et fait du bénévolat auprès de jeunes adeptes de soccer.

Son écoute, sa rigueur, son enthousiasme et son efficacité sont bien appréciés parmi ses collègues.

Bienvenue au sein de l'équipe, Khadime!



Bac à déchets – Rappel

La plupart des citoyens nous offrent leur complète collaboration pour la collecte des déchets et nous vous en remercions grandement. Voici quelques rappels :

- Ne rien placer à côté des bacs à déchets. Seules les matières résiduelles placées à l'intérieur du bac seront amassées. Nous offrons trois collectes d'objets volumineux cette année;
- Les bacs non-conformes ne seront pas ramassés;
- La collecte des matières résiduelles s'effectue aux deux semaines.

Afin de connaître les dates des collectes des ordures, du recyclage et des des gros rebuts, veuillez vous référer au calendrier des collectes 2024 envoyé par la poste ou au site Web de la Municipalité.

Bac à déchets – Collecte robotisée à venir

Nous serons en mesure d'obtenir prochainement la collecte robotisée des bacs à déchets. Pour effectuer cette collecte, notre fournisseur nous mentionne que tous les citoyens doivent s'assurer de placer leur bac conforme face à la rue, vous assurant que l'autocollant « **bac conforme** » soit visible de la rue et visible par notre fournisseur. Cette collecte robotisée nous permettra d'économiser sur le coût de la collecte des matières résiduelles.

Placez votre bac face à la rue (les roulettes vers votre résidence) de façon à ce que votre autocollant soit bien visible de la rue.



Bonne fête des Pères

En cette journée toute spéciale du 16 juin, la Municipalité de Franklin tient à souhaiter à tous les papas une merveilleuse fête des Pères! Que cette journée soit remplie de bonheur, de douceur et d'amour! Joyeuse fête des Pères à tous!



Contrôle animalier

Vous avez trouvé un animal perdu, blessé?

N'hésitez pas à communiquer avec madame Isabelle Robert en composant le 450 827-2538 poste 8.

Pour signaler un animal mort sur la chaussée, joindre :

Routes numérotées (201, 202 et 209) : 511 options 2

Chemins, montées, rangs et routes de Franklin : 450 827-2538 poste 7

Fauchage des chemins

Le fauchage du bord des routes de la municipalité s'amorcera sous peu par notre équipe des Travaux publics. Cela entraîne des **arrêts fréquents de la machinerie et des manœuvres parfois inattendues**. Pour la sécurité de tous, **SVP ralentissez, respectez une distance d'éloignement et soyez courtois**. Merci de votre collaboration!



On vous surveille!

Dans le but d'offrir un milieu de vie sécuritaire pour tous, des caméras de surveillance sont en fonction au Garage municipal et à la Caserne des pompiers (1570, route 202).



Rappel : il est strictement **interdit de venir jeter des déchets, objets et/ou matériaux de construction sur le site du garage municipal** (1570, route 202, Franklin). Des collectes de gros rebuts sont prévues à cet effet et ce, à des dates fixes qui sont inscrites au calendrier de collectes des déchets.

Collecte de gros rebuts

Suite aux déménagements du 1^{er} juillet, si vous disposez de meubles à débarrasser, veuillez mettre à vos agendas la date de collecte de rebuts prévue le **11 juillet 2024**. Le maintien de la propreté est l'affaire de chacun, mais il ne peut être efficace sans la contribution de tous!

2^e versement taxes municipales 2024

Votre 2^e versement de taxes municipales viendra à échéance le 20 juin prochain.

Des intérêts au taux annuel de 12 % et une pénalité au taux annuel de 5 % s'appliquent sur tous paiements en retard. Pour tout paiement effectué après la date limite, veuillez demander votre solde dû afin d'éviter des frais supplémentaires

Modes de paiement :

- En ligne auprès de votre institution financière : fournisseur « Municipalité Franklin » et votre matricule à 16 chiffres en incluant les « 0 » comme référence
- Institutions financières participantes : Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Laurentienne, Banque Scotia, CIBC, Desjardins, TD
- À l'hôtel de ville : chèque, débit ou crédit
- Par la poste : chèque
- Par téléphone : carte de crédit



Félicitations Yomi!

Nous sommes fiers et souhaitons féliciter notre conseillère en urbanisme, Yomi Paquet, pour la réussite de son baccalauréat en urbanisme à l'Université du Québec à Montréal. Elle a également été récompensée pour son excellence en remportant le prix du meilleur projet d'urbanisme parmi les diplômés lors de l'Exposition Ère Urbaine, un événement rassemblant étudiants, professionnels et corps professoral en avril dernier. Ayant également une formation en architecture, Yomi poursuivra son parcours académique en entamant une maîtrise en ingénierie dans le programme de Gestion des Infrastructures Urbaines à l'École de Technologie Supérieure dès cet automne.

Félicitations Yomi! Nous sommes heureux de te compter parmi notre équipe depuis plus de 2 ans et demi.



Demande de permis

Vous désirez effectuer des travaux de rénovation ou de construction avec la venue du printemps et de l'été qui approche à grands pas? Attention, il ne faut pas oublier de vérifier si vous avez besoin d'obtenir un permis ou une certification d'autorisation préalable à la réalisation des travaux. Le permis ou le certificat d'autorisation vous permet de vous assurer d'être conforme à la réglementation municipale et aux différentes lois et règlements applicables. Vous pouvez faire votre demande de permis auprès du Service de l'urbanisme de la Municipalité via notre site Web. Vous n'êtes pas certain si vos travaux nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation? Veuillez communiquer notre service d'urbanisme par téléphone au 450 827-2538, poste 4 ou par courriel à urbanisme@municipalitedefranklin.ca.



Sécurité autour des piscines résidentielles

Nous tenons à vous rappeler qu'il est impératif de se conformer à la réglementation provinciale et municipale en vigueur concernant les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou démontables, et ce, avant le 30 septembre 2025. Tout défaut de conformité après cette date pourrait entraîner des avis d'infraction. Afin de connaître les dispositions du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, n'hésitez pas à communiquer avec notre service d'urbanisme au 450 827-2538, poste 4 ou par courriel au urbanisme@municipalitedefranklin.ca. Vous pouvez aussi consulter le dépliant ici : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/securete_piscines_residentielles/NAP_ReglPiscineResi_VFD.pdf

Permis de brûlage

Durant la période s'étendant du 1^{er} avril au 31 octobre chaque année, l'obtention d'un permis de brûlage est requise pour toute personne désirant brûler des feuilles et des branchages. Pour simplifier le processus, nous vous encourageons à soumettre vos demandes de permis par courriel à info@municipalitedefranklin.ca. Il est également possible de vous procurer le formulaire papier à l'hôtel de ville.

Valide pour une durée de 5 jours, ce permis autorise spécifiquement la combustion de feuilles et de branchages et offre une protection en matière de responsabilité civile en cas d'incident, sous réserve de votre diligence raisonnable. Cependant, en cas de perte de contrôle d'un feu, une amende significative peut être remise au propriétaire fautif. À noter que les feux de camp, allumés dans des foyers spécialement conçus à cet effet, sont exemptés de cette exigence de permis.

Il est important de respecter les conditions énoncées dans le Règlement no. 315, stipulant notamment :

- Les matériaux destinés à être brûlés doivent être empilés ou disposés en rangées d'une hauteur maximale de 2,50 mètres.
- Une personne adulte doit être présente en tout temps près du feu pour en surveiller la propagation jusqu'à son extinction complète.
- Il est impératif de s'assurer que le feu soit complètement éteint avant de quitter les lieux.

De plus, il est vivement recommandé de ne pas allumer ou maintenir un feu si la vitesse du vent dépasse 20 km/h, de le faire à une distance minimale de 50 mètres de toute végétation ou forêt, et d'éteindre le feu en cas de plainte concernant la fumée gênante pour le voisinage. Enfin, il est important de souligner qu'il est interdit d'allumer des feux à ciel ouvert jusqu'au 15 mai de chaque année. Nous recommandons vivement de vérifier régulièrement le niveau de risque d'incendie dans votre secteur sur le site Web de la SOPFEU.

Coupe de gazon

La Municipalité souhaite vous rappeler que tout espace gazonné doit être bien entretenu et qu'aucune herbe haute ne sera tolérée. Votre gazon ne devrait à aucun moment dépasser 6 pouces.

Travaux sur les chemins de gravelle

Dame Nature ayant bien coopéré, nous avons réussi à compléter en mai l'épandage de l'abat-poussière sur les chemins de gravelle dans la municipalité. Rappelons que nous avons complété au mois d'avril l'ajout de roche puis le nivellement des chemins de pierre.

Les travaux d'épandage d'abat-poussière, qui ont lieu deux fois par année, sont habituellement effectués au mois de mai et de septembre ou octobre, selon les aléas de dame Nature.



La Petite Bibliothèque Verte

Afin de desservir encore mieux les besoins de ses membres, La Petite Bibliothèque Verte - The Little Green Library prolonge ses heures d'ouverture le jeudi. <http://www.pbv-lgl.org> 4 rue Lorne, Huntingdon 450-264-4872

Heures d'ouverture

- **Mardi, 10 h à 20 h**
- **Jeudi, 14 h à 18 h *Heures prolongées***
- **Vendredi, 14 h à 16 h 30**
- **Samedi, 10 h à 16 h**

La Bibliothèque participe encore cet été aux activités du Club de lecture TD <https://www.clubdelecturetd.ca> sous le thème 4,3,2,1 on décolle! des ateliers de lecture sur l'espace, la voie lactée, les étoiles et les astronautes seront offerts aux enfants - surveillez leur page Facebook pour l'horaire des activités. <https://www.facebook.com/PetiteBibliothequeVerteLittleGreenLibrary>

De plus, comme la période estivale est propice aux activités en famille, profitez de votre visite à la Bibliothèque pour emprunter des jeux de société! Ils offrent d'excellents choix de jeux pour les tout-petits et les plus grands. <http://www.bibliojeux.ca>

Lancement du piano public du Haut-Saint-Laurent

Le **lundi 17 juin à 19 h** aura lieu le lancement du piano public qui est installé au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé (2555, rue du Parc). Les musiciens Clément Drôlet et Géatan Legros ainsi que deux artistes surprises seront sur place pour une prestation musicale de 40 minutes. En cas de pluie, le lancement est reporté à une date ultérieure.

Une belle victoire pour la ligue des sacs de sable de Saint-Antoine-Abbé!

La ligue de Saint-Antoine-Abbé a gagné la 2^e place lors du tournoi provincial de l'Association des Ligues de sacs de sable du Québec le 18 mai dernier à l'aréna de Saint-Polycarpe. Bravo aux quatre membres de l'équipe de Saint-Antoine-Abbé!



La Soirée Distinctions bénévoles honore les bénévoles du Haut-Saint-Laurent!

La Soirée Distinctions bénévoles 2024 du Haut-Saint-Laurent a eu lieu le 12 avril dernier à Franklin. L'événement, organisé par la CDC du Haut-Saint-Laurent et Vision bénévolat Haut-Saint-Laurent, a pour objectif d'encourager le mouvement bénévole dans la région du Haut-Saint-Laurent en soulignant l'implication des bénévoles. Merci à ces deux organismes pour une soirée organisée de main de maître!

Souignons que plusieurs Franklinoises et Franklinois étaient en nomination pour différents prix. Nous retrouvons notamment madame Lise Lechasseur pour son implication bénévole en loisirs de même que monsieur Maxime Maheux pour son implication bénévole comme directeur du Service de sécurité incendie. De plus, félicitons madame Ann Ednie, bénévole dans l'équipe des premiers répondants de Franklin, qui s'est méritée un prix lors de cette soirée.

Merci à nos Franklinoises et Franklinois pour leur implication bénévole et bravo à tous ceux et celles qui s'impliquent dans leur communauté!

Un souper de crêpes réussi!

Le fameux souper de crêpes annuel des pompiers de Franklin a eu lieu le 27 avril dernier dans les installations des Vergers Hillspring. Le souper fut une réussite en ayant accueilli près de 300 personnes qui ont dégusté les crêpes! L'équipe de sécurité incendie désire remercier grandement leurs hôtes de même que tous les commanditaires de la soirée. La Municipalité de Franklin tient à remercier tous les pompiers qui ont donné de leur temps dans l'organisation et dans la tenue de cet événement. Merci!

Recrutement pompiers

Nous sommes toujours à la recherche de pompiers pour œuvrer au sein de l'équipe de sécurité incendie. La formation nécessaire est offerte.

> Le **formulaire à compléter** pour soumettre votre candidature est disponible sur notre site Web (municipalitedefranklin.ca) ou à l'hôtel de ville.

Faites partie de l'équipe et impliquez-vous dans votre communauté!



Distribution gratuite d'arbres

Le vendredi 17 mai a eu lieu l'événement annuel de distribution gratuite d'arbres. Plus de 550 pousses d'arbres ont été remis aux citoyens. Merci au Club H4 pour le don des arbres.





FRANKLIN

Initiation - Pickleball - Intro
Aucun équipement requis

7 SPORTS
ACTIVITÉS SPORTIVES

Samedi Matin
9h à 12h
15 juin et 13 juillet
Parc Antoine-Labelle

GRATUIT - FREE
OUVERT À TOUS
ENFANTS - ADULTES

PICKLEBALL



Location de prêt d'équipement sportif

Afin que les citoyens aient la chance d'utiliser nos multiples installations à leur plein potentiel, la Municipalité mettra gratuitement à la disposition des citoyens plusieurs équipements sportifs, **dès le 25 juin** (preuve de résidence demandée). Notre responsable des loisirs, Julie, sera au Centre récréatif du **lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h** pour vous remettre les équipements dont vous avez besoin. Équipements disponibles :

- Pétanque
- Ballon de basketball
- Raquette et balle de pickleball
- Raquette et balle de tennis
- Bâton, lunettes et balle de dek hockey
- Ballon de soccer
- Dés géants pour le jeu serpents et échelles

PARADE DE VÉLO

Parade de vélo

Lors de la **Fête nationale du 23 juin**, le départ de la parade de vélo se fera à **13 h 30 au Centre récréatif** (2555, rue du Parc). Décorez votre vélo et parcourez un trajet de 10,6 kilomètres.

La parade de vélo est annulée en cas de mauvaise température.

Recherche de bénévoles

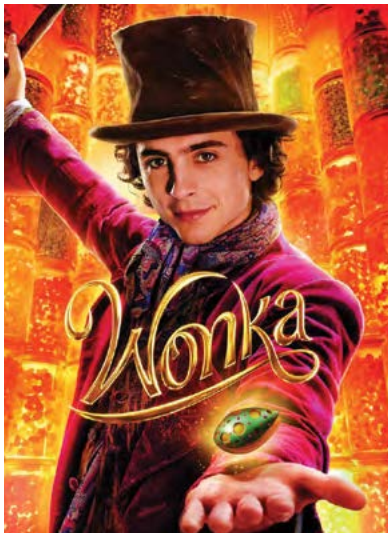
Nous sommes à la recherche de bénévoles afin que les événements de la Fête nationale et la fête du Canada soient un succès! Si vous désirez vous impliquer dans l'organisation de ces événements, nous vous invitons à communiquer avec notre responsable des loisirs et des communications, par courriel au loisirs@municipalitedefranklin.ca ou par téléphone au 450 827-2538, poste 225. Merci de votre implication!

Cinéma en plein air

Les **vendredis 21 juin et 19 juillet, au coucher du soleil (vers 20 h 30)** aura lieu du cinéma en plein air. Les films qui seront présentés ont été choisis par vote du public sur notre page facebook. Les représentations sont présentées en français seulement. Apportez vos friandises, chaises, coton ouaté, chasemoustique et n'oubliez pas une couverture chaude!

En cas de mauvaise température, le film sera diffusé à l'intérieur du Centre récréatif (2555, rue du Parc). Bon film!

- **Vendredi 21 juin diffusion du film WONKA**
- **Vendredi 19 juillet diffusion du film MIGRATION**



Municipalité de **Franklin**

LA FÊTE DU CANADA

AUX VERGERS BLAIR

1421, route 202, Franklin
DÈS 13 H

30 JUIN 2024

- Animation familiale
- Cantine Déso Burger
- Cantine au Palais des mini beignes
- Maquilleuses
- Jeux gonflables
- Concert de musique
- Feux d'artifices



LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Le dimanche 23 juin
au Parc Antoine-Labelle!
Dès 13 h

Municipalité de
Franklin

RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

- 13 h à 19 h Jeux gonflables
- 13 h à 17 h Maquilleuses
- 13 h 30 Parade de vélo
- 13 h 16 h Concours de dessin
- 13 h à 17 h Animation familiale
- 14 h Concours d'hommes forts, femmes fortes et enfants
- 13 h à 15 h Pratique de tennis
- 18 h Hommage au drapeau
- 18 h 10 Discours patriotique
- 20 h Musique par Rock Frequency
- 20 h Hommage aux Cowboys Fringants
- 22 h Feux d'artifices

Présentateur officiel



LA CANTINE DÉSO BURGER SERA SUR PLACE AINSI
QU'UN SERVICE DE BAR
(ARGENT COMPTANT SEULEMENT).

En partenariat avec :





Safety of residential swimming pools

We would like to remind you that it is imperative to comply with current provincial and municipal regulations regarding residential pools, whether above ground, dug in or removable, before September 30, 2025. Failure to comply after this date could result in notices of violation. To learn more about the provisions of the Regulation respecting the safety of residential swimming pools, do not hesitate to contact our planning department at 450 827-2538 extension 4 or by email at urbanisme@municipalitedefranklin.ca. You can also consult the brochure here: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/securete_piscines_residentielles/NAP_ReglPiscineResi_VFD.pdf.

Open-air cinema

On Friday, June 21 and July 19, at sunset (8:30 pm) will be the outdoor cinema. The films that will be represented were voted on our Facebook page. The performances are presented in French only. Bring your treats, chairs, hoodies, mosquito repellent and don't forget a warm blanket! In case of bad weather, the film will be broadcast inside the Recreation Centre (2555, rue du Parc). Have a good time!

- **Friday 21 June screening of the film WONKA**
- **Friday 19 July screening of the film MIGRATION**



Roadside mowing

Mowing of the municipal roadside will begin shortly by our Public Works team. This results in frequent machinery shutdowns and sometimes unexpected maneuvers. For everyone's safety, please slow down, keep a distance and be courteous.

Thank you for your cooperation!

Burning permit

During the period from April 1 to October 31 of each year, a burning permit is required for anyone wishing to burn leaves and branches. To simplify the process, we encourage you to submit your permit applications by email at info@municipalitedefranklin.ca. The paper form can also be obtained from City Hall.

The permit is valid for a period of 5 days and specifically authorizes the burning of leaves and branches as well as civil liability protection in the event of an incident, where you have done your due diligence while burning. However, failure to possess this permit may result in significant fines. In the event of loss of control of the fire, the minimum fine is \$500. It should be noted that campfires, lit in specially designed fireplaces, are exempt from this permit requirement.

It is important to comply with the conditions set out in Regulation No. 315, including:

- Materials to be burned must be stacked or arranged in rows up to 2.50 meters high.
- An adult person (over 18 years of age) must be present at all times near the fire to monitor its spread, until it is completely extinguished.
- It is imperative to ensure that the fire is completely extinguished before leaving the premises.

In addition, it is strongly recommended not to light or maintain a fire if the wind velocity exceeds 20 km/h, to do so at a minimum distance of 50 meters from any vegetation or forest, and to extinguish the fire in the event of a complaint about smoke bothering the neighborhood.

Finally, it is important to note that open fires are prohibited until May 15 of each year. We strongly recommend that you regularly check the level of fire risk in your area on the SOPFEU website.



Conseil municipal de Franklin :

Yves Métras, maire
 Marc-André Laberge, conseiller au siège # 1
 Lyne McKenzie, conseillère au siège # 2
 Simon Brennan, conseiller au siège # 3
 Mark Blair, conseiller au siège # 4
 Nathaniel St-Pierre, conseiller au siège # 5
 Éric Payette, conseiller au siège # 6

Mise en page et impression :
Multi-Graph Ormstown
 Traduction : Kelly Elder

Vous désirez joindre un membre de notre personnel? Faites-le par courriel :

- Maire : maire@municipalitedefranklin.ca
- Direction générale : dg@municipalitedefranklin.ca
- Direction générale adjointe : dga@municipalitedefranklin.ca
- Taxation : reception@municipalitedefranklin.ca
- Finances : facturation@municipalitedefranklin.ca
- Inspecteur : urbanisme@municipalitedefranklin.ca
- Travaux publics : voirie@municipalitedefranklin.ca
- Informations générales : info@municipalitedefranklin.ca
- Loisirs et communications : loisirs@municipalitedefranklin.ca